



Comptes municipaux 2018

Une situation financière saine, à l'heure de relever de nouveaux défis

2018 fut une très bonne année comptable, la commune se porte bien financièrement, mais elle doit s'adapter à sa nouvelle démographie

Coup d'œil, avec l'administrateur des finances Vincent Viret et avec le sourire, sur les comptes communaux 2018 qui seront présentés à l'assemblée municipale du 17 juin prochain. Avec un excédent de recettes de quelque 633 000 francs, alors qu'on prévoyait un très léger excédent de charges (6000 francs), le compte global présente une belle amélioration par rapport au budget, grâce à des excédents positifs enregistrés aussi bien au compte général (370 000 francs, sur un roulement total de 11,24 millions de francs) qu'aux financements spéciaux (FS, 263 000).

Des attributions appréciables

Ce résultat éminemment positif est atteint après attributions de 500 000 mille francs au FS intitulé Fluctuations de la fiscalité (lequel atteint désormais un total de 1,5 million et permet à la commune d'affronter une baisse subite des rentrées fiscales), ainsi que d'un demi-million également au FS Rue des Prés 5/Maison de l'enfance. Ce FS contient actuellement 2,7 millions de francs et pourra être utilisé pour réduire les charges annuelles d'amortissement du projet, amortissement qui devra être réalisé sur 25 ans. A également dû être réalisé un amortissement supplémentaire de quelque 17 000 francs, obligatoire lorsque les amortissements ordinaires sont inférieurs aux investissements, alors même que le résultat global est positif.

Les principales différences

En comparaison avec le budget, les principales différences enregistrées au compte de résultats, dont Vincent Viret souligne qu'il s'appuie sur une année standard, au niveau des charges.

Au chapitre de l'administration générale, le dépassement se monte à 495 000 francs, mais après affectation d'un demi-million au FS Maison de l'enfance et bâtiment administratif, donc ce groupe de matière est quasiment équilibré.

Suite à l'installation non prévue de deux récupérateurs de balles, le compte Ordre et sécurité publique voit ses charges augmenter de quelque 8000 francs.

Dans le domaine de la Formation, on l'a déjà dit, l'embellie atteint près de 190'000 francs, quand bien même des frais d'entretien supplémentaires d'environ 20 000 francs ont dû être consentis au collège suite aux cambriolages survenus, tandis que les 34 000 francs pour l'étude du bâtiment d'école enfantine initialement envisagé ont été déplacés des investissements au compte de résultats.

Rien de très particulier à signaler dans les domaines de la Culture (142 000 francs de charges) et la Santé (5800 francs), tandis qu'est expliqué ci-contre (encadré *Un budget bien tenu*) la différence globale du chapitre Sécurité sociale.

Le compte des Transports (634 000 francs de charges totales), celui de la Protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire (99 000), et celui de l'Economie publique (35 000) présentent des différences minimales.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

La péréquation, c'est fini...

C'est évidemment au compte Finances et impôts que sont enregistrées les principales différences : 5,4 millions de recettes, contre 5,2 budgétées.

Outre la belle surprise des rentrées fiscales (voir encadré *Un budget bien tenu*), on relèvera que la commune a touché l'an dernier 58 000 francs au titre de la péréquation financière. « C'était la dernière fois, cette année Sonceboz-Sombeval appartiendra aux contributeurs, la fiscalité locale s'étant sensiblement améliorée. »

Quant aux comptes autofinancés, on soulignera qu'ils tournent tous fort bien. A relever que ceux de l'alimentation en eau (95 000 francs d'excédent de revenus) et de l'assainissement des eaux (128 000 francs) n'ont pas du tout souffert des baisses de tarifs concédées l'an dernier et cette année. Il faut bien dire que de nombreuses taxes de raccordement ont pu être encaissées l'an dernier, qui ont fait baisser les charges d'autant.

Une jolie fortune

Au bilan, avec 11,2 millions de francs de capitaux propres (dont 2 millions de Financements spéciaux et 6.3 millions de préfinancements) et une fortune nette de 2,8 millions de francs, Sonceboz-Sombeval affiche une belle santé financière. Celle-ci lui permet d'envisager assez sereinement les défis qui l'attendent dans un futur très proche. « La commune doit en effet adapter ses infrastructures et son personnel à son évolution démographique », souligne Vincent Viret.

Ces adaptations passeront notamment par des locaux scolaires et parascolaires (EJC) plus importants, avec probablement la Maison de l'enfance. La planification financière de ce bâtiment constitue un défi à elle seule.

S'y ajouteront tout bientôt les études pour de nouveaux services, tels que la fonction de travailleur social à l'école, les bons de garde ou encore l'EJC durant les vacances.

Un programme que Sonceboz-Sombeval peut certes appréhender sans angoisse, mais sans oublier non plus que la votation du 19 mai prochain pourrait bien faire baisser d'environ un dixième ses revenus fiscaux sur les personnes morales d'une part, et qu'elle devra désormais contribuer à la péréquation financière d'autre part.

Les investissements

Au chapitre des investissements, la commune s'est montrée modeste l'an dernier. Principal poste, les 235 000 francs nécessaires à la construction modulaire pour deux nouvelles classes à l'école primaire ; dans le même domaine et toujours au collège, un nouvel espace de récréation, compensant le terrain perdu avec la nouvelle construction, a coûté quelque 55 000 francs.

Suivait le premier acompte, d'environ 160 000 francs (sur un total de 465 000), pour le remplacement du tonne-pompe du Corps de La Suze.

Rue du Brahon, un collecteur des eaux a coûté quasiment 100 000 francs, tandis que le remplacement du chauffage du complexe éponyme a nécessité un investissement de 97 000 francs.

L'étape 2018 de réfection des canalisations, dans le cadre du programme 2018-2021 devisé à 225 000 francs, a coûté environ 43 000 francs, tandis que le nouveau mobilier de l'école enfantine vaut environ 29 000 francs.



Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Un budget très bien tenu

A l'embellie constatée entre le budget et les comptes, Vincent Viret, administrateur des finances, voit quatre causes principales.

Pour commencer, les impôts sur les personnes morales, une fois de plus, ont été supérieurs aux prévisions, de 330 000 francs (quelque 2,5 millions de francs au total, soit environ 15 % de plus que budgété) :

« Malgré même les contacts que nous prenons annuellement avec les responsables des principales entreprises locales, les rentrées de ce type sont très difficilement quantifiables, qui dépendent de nombreux facteurs volatiles. » A relever que les taxations spéciales elles aussi ont causé une bonne surprise, avec quelque 47 000 francs supplémentaires.

Deuxième facteur important, la commune a touché une contribution cantonale relative aux frais de traitement des enseignants de 130 000 francs. « Nous avons obtenu à nouveau la subvention car notre commune appartient aux 15 % des communes ayant une forte proportion d'élèves. En clair, l'Etat assume 70 % des frais dépassant 400 francs par habitant, pour la part communale au traitement des enseignants de l'école obligatoire, ceci pour autant que la commune en fasse la demande !. »

Par ailleurs, les charges sociales se sont avérées inférieures de 70 000 francs aux prévisions. « Nous avons dû verser 26 000 francs de moins au SASC et 20 000 de moins au canton pour les œuvres sociales ; s'y sont encore ajoutées plusieurs économies plus modestes. »

Enfin, l'administrateur des finances souligne que le Conseil municipal a veillé, tout au long de l'exercice, à conserver toutes les dépenses au plus près du budget. Pour preuve de cette vigilance : les dépassements correspondant à des dépenses liées ont atteint pas loin de 450 000 francs, alors même que les crédits supplémentaires décidés par l'Exécutif se sont limités à 126 000 francs.